



L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE VINCENT DE PAUL

Robert Maloney, CM



FAMVIN HOMELESS ALLIANCE
2019

Contenu

1. COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	5
2. LES LETTRES COMME OUTIL DE COMMUNICATION.....	7
3. CONFERENCES A LA CONGREGATION DE LA MISSION	8
4. CONFERENCES AUX FILLES DE LA CHARITE.....	10
5. LES « RELATIONS ».....	11
6. LA « COMMUNICATION » FORMELLE ENTRE UN SUPERIEUR ET UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTE.	13
Un dernier mot	14

O MON DIEU, OUI !

Les médias sont un phénomène moderne. Leur utilisation généralisée a inauguré une nouvelle ère. Aujourd'hui, nous savons tout de suite et voyons même – en direct ! – les événements qui se produisent à des milliers de kilomètres de distance. En plus de cela, nous entendons et commençons à utiliser sans cesse de nouveaux moyens de communication qui sont inventés mois après mois et année après année. Dans leur sillage, nous nous trouvons aux prises avec de nouvelles questions éthiques : tant de moyens de communication nous rendent-ils sourds aux voix les plus profondes de la réalité ? En plus des informations, absorbons-nous la désinformation ? Comment pouvons-nous apprendre à faire un usage sage et modéré des moyens de communication et à apprendre aux autres, en particulier aux jeunes, à utiliser les médias de manière avantageuse ? Comment la société civile, les églises, les familles et les individus peuvent-ils gérer la pornographie surabondante qu'un clic de souris rend instantanément disponible ?

Ce sont toutes des questions relativement nouvelles. Mais le besoin d'une bonne communication n'est pas du tout nouveau. Vincent de Paul en a souvent parlé, et avec éloquence. Lors d'une réunion du Conseil Général des Filles de la Charité le 20 juin 1647, il s'écria : « *O mon Dieu ! Il faut cela : grande communication l'une à l'autre, s'entre-dire tout. Il n'y a rien de plus nécessaire. Cela lie les cœurs, et Dieu bénit le conseil que l'on prend ; de sorte que les affaires en vont mieux¹ »*

Bien sûr, bien avant Vincent, les philosophes analysaient ce qui était nécessaire à une bonne communication. Aristote, dans sa *Rhétorique*, a identifié trois éléments, en utilisant trois mots grecs : 1) *ethos* – le caractère personnel du locuteur ; 2) *pathos* – l'état d'esprit du public ; et 3) *logos* – les mots du message lui-même².

Les compétences en communication sont essentielles pour tout le monde, mais particulièrement pour les personnes appelées à diriger. Les dirigeants ont des dons variés. Certains sont des organisateurs merveilleux. Certains sont des penseurs novateurs. Certains sont des politiciens intelligents. Mais un cadeau demeure indispensable chez un dirigeant : la capacité de communiquer³. Si un leader a de faibles compétences en communication, peu le suivront.

La communication est un processus à double sens qui nécessite des interactions réciproques considérables. Les dirigeants ne doivent pas seulement transmettre leurs idées de manière convaincante. Ils doivent bien

¹ SV XIII, 641.

² Aristote, *Rhétorique*, livre 1, 2^e partie.

³ Les leaders qui manquent personnellement de cette compétence utilisent parfois d'autres personnes comme porte-parole. Comme les lecteurs s'en souviendront, Moïse avait du mal à parler. Cf. Ex 4, 10 : « Si vous voulez, mon Seigneur, je n'ai jamais été éloquent, ni dans le passé ni maintenant que vous ayez parlé à votre serviteur ; mais je suis lent de langage et de langue ». En conséquence, Dieu a permis à Aaron de parler pour Moïse. Cf. aussi, Ex 6, 12. Selon l'une des nombreuses traditions juives, Moïse était incapable de prononcer les consonnes labiales b, f, m, p, v. ayant brûlé sa langue sur des charbons ardents dans son enfance. Bien que beaucoup de choses aient été écrites sur le défaut de langage de Moïse, la plus grande partie de ce qui est dit est pure spéculation.

écouter leurs électeurs. Si leur vision ne correspond pas aux besoins de leurs fidèles, l'échec est inévitable. Inversement, si les adeptes n'écoutent pas leurs dirigeants – ce dont se plaignait souvent Moïse⁴ – aucun mouvement vers l'avant ne se produira.

Dans cet article, je décrirai, sous six rubriques, ce que Vincent de Paul a dit à propos de la communication⁵ et comment il l'a mise en pratique :

1. la communication interpersonnelle
2. les lettres comme outil de communication
3. ses conférences aux Filles de la Charité
4. ses conférences à la Congrégation de la Mission
5. les « Relations »
6. la « communication » formelle entre un supérieur et un membre de la communauté.

Mais d'abord, permettez-moi de commencer par deux mises en garde.

1. Il est évident que Vincent a vécu à une autre époque. D'importants changements d'horizon ont eu lieu au sein de la société civile et de l'église depuis le 17^{ème} siècle. J'ai longuement traité de ces changements ailleurs⁶. Permettez-moi de rappeler ici quelques-uns qui influencent de manière significative le sujet de la communication.
 - a) Vincent, et il le tenait pour acquis, vivait au sein d'une société à plusieurs niveaux, avec des rois et des reines, une noblesse, un clergé et des paysans. A l'intérieur de cette société, chaque niveau social avait sa place et les règles de communication entre les différents niveaux étaient bien définies. Bien que les sociétés à plusieurs niveaux sociaux continuent d'exister aujourd'hui, la Révolution Française a provoqué un changement radical dans le propre pays de Vincent et dans de nombreux autres lieux.

⁴ Cf. Ex 6, 12.

⁵ Cet article ne traite pas d'une utilisation technique du mot « communication » que Vincent employait de temps en temps lorsqu'il parlait de « communication de privilèges ». Au cours de plusieurs siècles, cette expression a été couramment utilisée par les communautés religieuses et l'est parfois encore. Cela signifiait que, sous certaines conditions, les communautés pouvaient bénéficier de privilèges accordés à d'autres communautés (telles que la faculté d'entendre des confessions à certains endroits, la faculté d'absoudre certains péchés réservés, la faculté de se dispenser de certaines obligations, etc.). Le Canon 63 du Code de Droit Canonique de 1917 parlait explicitement de l'acquisition de privilèges par la communication. Vincent était tout à fait au courant de cette procédure légale. Il a par exemple écrit : Monseigneur le nonce m'a fait l'honneur de me venir voir et de me dire que, les Pères de la Doctrine Chrétienne ayant obtenu de faire des vœux simples, comme nous les faisons, ils voulaient aussi faire des missions comme nous, et qu'il venait pour me demander si nous trouverions à redire à cela. Je lui ai répondu que, tant s'en faut que cela nous fasse de la peine, que nous serions bien aises que tant eux que beaucoup d'autres religieux et prêtres s'employassent de la bonne sorte à l'instruction et au salut des peuples. Sur cela, il m'en a demandé une déclaration par écrit et a ajouté que ces bons Pères seraient bien aises que notre compagnie leur communiquât les privilèges qu'elle a. » (SV VII, 468).

⁶Cfr. R. Maloney, *The Way of Vincent de Paul, a Contemporary Spirituality in the Service of the Poor* [Le chemin de Vincent de Paul, une spiritualité contemporaine au service des pauvres] (New York : New City Press, 1992) 48-52, 90-96.

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE VINCENT DE PAUL

- b) Au temps de Vincent, la relation supérieur-subordonné était très fortement soulignée. Par exemple, 63 des 142 articles des Règles Communes de la Congrégation de la Mission parlent de la relation supérieur-subordonné⁷. Le ton est différent aujourd'hui : les règlements de la plupart des communautés insistent sur le dialogue et la participation à la prise de décision.
- c) À cette époque aussi, les frères étaient généralement considérés comme inférieurs aux prêtres. Vincent lui-même entretenait de bonnes relations avec les frères et en prenait grand parti. Le frère Bertrand Ducournau, par exemple, était son confident, son secrétaire et peut-être son ami le plus proche. Pourtant, Vincent a parfois dit des choses à propos des frères que les lecteurs contemporains trouvent difficiles à comprendre⁸.
- d) À l'époque de Vincent également, la vie communautaire avait tendance à être plus axée sur les règles qu'aujourd'hui ; elle mettait moins l'accent sur l'interpersonnel. « Gardez la règle, et la règle vous gardera » était un axiome souvent cité⁹. Vincent, tout en insistant sur le respect des règles, reconnaissait clairement que la flexibilité était nécessaire et que les règles devaient parfois être pliées, car « la charité est la reine de toutes les vertus¹⁰ ».
2. Bien que nous disposions de ressources importantes pour effectuer des recherches dans les quatorze volumes de la correspondance, des conférences et des documents de Vincent, nous ne possédons qu'un faible pourcentage de ce que Vincent a dit et écrit. Malheureusement :
- Bien que Vincent ait fondé la Congrégation de la Mission « pour prêcher l'Évangile aux pauvres » et qu'il prêchait lui-même de nombreuses missions, nous ne possédons que deux des nombreux sermons qu'il a prêchés.
 - Nous n'avons rien du tout de ce qu'il a dit, pendant des décennies, aux religieuses de la Visitation de Paris, dont François de Sales lui a confié le soin spirituel en 1622.
 - Nous n'avons presque rien de ce qu'il a dit lors des conférences du mardi, qu'il a organisées à partir de 1633 avec un groupe de collègues chaque semaine à Paris¹¹. Vincent est resté le directeur des conférences jusqu'à sa mort.
 - Nous n'avons qu'une petite partie de ce qu'il a dit aux Dames de la Charité, qu'il a fréquemment rencontrées à partir de 1634.

⁷ Pour un traitement des aspects institutionnels de la communauté dans les Règles Communes, voir Jaime Corera, "La Congregación de la Misión: La comunidad en las Reglas Comunes" [La Congrégation de la Mission : La communauté dans les Règles Communes] dans *Diez Estudios Vicencianos [Dix Etudes Vincentiennes]* (Salamanca: CEME, 1983) 89-106.

⁸ Cf. RC V, 16, où Vincent exige que les frères obtiennent l'autorisation explicite du Supérieur Général afin d'apprendre à lire et à écrire.

⁹ Cf. Diarmuid O'Murchu, *Religious Life in the 21st Century: The Prospect of Refounding* [La vie religieuse au 21e siècle: la perspective de la refondation] (Maryknoll, NY: Orbis, 2016) chap. 8.

¹⁰ SV VII, 457; IX, 286.

¹¹ Cf. Alison Forrester, "Venues for Clerical Formation in Catholic Reformation Paris: Vincent de Paul and the Tuesday Conferences and Company," [Lieux de la formation du clergé dans le Paris de la réforme catholique: Vincent de Paul et les conférences du mardi et autres] *Journal of the Western Society for French History*, 38 (2010) 44-60.

- Pendant une durée de trente-cinq ans, Saint-Vincent a présidé environ deux mille Répétitions de la Prière pour ses prêtres et ses frères. Nous avons le texte pour seulement cinquante-deux d'entre elles, datées pour la plupart des années 1655-1657. Il a également prononcé de fréquentes conférences pour les prêtres et frères. De celles prononcées avant 1655, il ne nous reste qu'environ 60 pages au total, qui sont pour la plupart des extraits ou des résumés.
- Si beaucoup de ses conférences aux Filles de la Charité ont été conservées, il en manque par contre beaucoup d'autres.
- De nombreux contrats signés par Vincent restent non publiés. Pour la seule année 1650, nous connaissons 20 documents notariés de ce type¹².
- Nous avons un accès limité aux brochures, appelées « Relations », utilisées par Vincent pour faire connaître les efforts de secours¹³. Ci-dessous, un peu plus sera dit à ce sujet.

Comme il est regrettable que nous possédions si peu de ce que Vincent a dit. Bossuet, le grand prédicateur qui connaissait bien Vincent, a écrit au Pape Clément XI pour attester que, lorsqu'il avait écouté Vincent, il avait eu l'impression que les paroles de la première lettre de Pierre, chapitre 4, verset 11, étaient en train de se réaliser : « Si quelqu'un parle, que ce soit comme les paroles de de Dieu¹⁴. »

1. COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

Comme cela ressort clairement de sa déclaration devant le Conseil Général des Filles de la Charité citée ci-dessus, Vincent encourage la bonne communication.

Au cours d'une conférence donnée le 28 juillet 1648, il dit aux Filles : « C'est un grand moyen, mes sœurs, pour combattre l'esprit du monde, de considérer ceux qui ont vécu en l'esprit de Jésus-Christ. La vie des saints en est toute remplie, et ils ne l'auraient jamais été autrement. Ne pensez pas qu'il soit nécessaire d'être séquestré du monde pour l'acquérir. Les apôtres l'ont conservé parmi les hommes et le leur ont communiqué par leur conversation, car conversation dérive de versation, qui signifie verser d'un esprit dans un autre les sentiments que l'on a, par mutuelle communication¹⁵ ».

Juste un mois avant sa mort, Vincent a dit aux Sœurs, avec un peu de nostalgie, comment les décisions étaient, et devraient être, prises lors des réunions du Conseil Général : « Voyez-vous, mes sœurs, tout ce que l'on fait est passé par là : c'est que l'on s'assemble et demande l'avis de nos sœurs. Du vivant de Mademoiselle Le Gras, l'on faisait ainsi ; il y avait Monsieur Portail, Mademoiselle, nos sœurs et moi ; l'on s'assemble et l'on propose ce qui est à faire ; l'on demande l'avis de nos sœurs, et puis chacune dit son avis, nous le nôtre ; et nos sœurs n'ont aucunement égard à l'opinion des autres et sont quelquefois contraires à l'opinion de Mademoiselle et des autres ; enfin on ne regarde là que Dieu »¹⁶.

¹² Bernard Pujo, *Vincent de Paul: the Trailblazer [Vincent de Paul : le pionnier]*, traduit par Gertrud Graubart Champe (Notre Dame, Indiana: Notre Dame Press, 2003) 188 et 301.

¹³ *Ibid.*, 195 et 303-304.

¹⁴ CCD:XI:xvii-xviii (Version anglophone).

¹⁵ SV IX, 436-437.

¹⁶ SV X, 738-729.

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE VINCENT DE PAUL

Il a dit à Bernard Codoing, supérieur de la Congrégation de la Mission à Richelieu : « Je voudrais encore qu'il y eût un peu plus de communication et de confiance entre vous et M. Maillard, procureur de votre maison. Je vous assure que vous y en pouvez avoir comme avec une personne aussi sage, fidèle et entendue que j'en connaisse parmi nous, et qui affectionne autant les intérêts de la compagnie ; je vous prie de n'en pas douter »¹⁷.

Pourtant, pour diverses raisons, Vincent a souvent dit à ses disciples d'éviter de communiquer avec les autres. Cette liste est longue et les raisons en sont nombreuses¹⁸. En voici quelques exemples :

1. *Les Jansénistes*. « Il est vrai que les cinq propositions de Jansénius l'ont été, mais les docteurs qui les ont soutenues n'ont pas encore été obligés d'en souscrire la censure, comme ils le sont pour celle de Sorbonne, à l'égard de ces deux dernières propositions faites par M. Arnauld, qui diffèrent des autres. Il faut donc attendre qu'il ait plu à notre Saint-Père de prononcer sur le tout, avant que d'user de cette rigueur envers ces docteurs refusants. Cependant il est à propos d'éviter les communications trop familières avec eux¹⁹»
2. *Les Religieuses*. « Notre bienheureux Père l'évêque de Genève dit cela si bien dans son Introduction : « Si un évêque voulait suivre l'esprit d'un Chartreux et vivre comme lui, il ne vivrait pas de l'esprit que Dieu a donné à sa charge et ainsi ne s'acquitterait pas de son devoir. Il importe donc, mes sœurs, que vous n'ayez point de communication avec les personnes religieuses. Mais, voyez-vous, il ne le leur faut pas dire ; car peut-être penseraient-elles que c'est par mépris²⁰».
3. *Chirurgiens, pharmaciens et responsables d'hôpitaux*. « Pour éviter de nombreux inconvénients, elles (les Sœurs) n'auront aucune communication avec les chirurgiens, les pharmaciens et les autres agents de l'Hôtel-Dieu, et elles n'accepteront rien d'eux sous aucun prétexte que ce soit²¹... »
4. *Prêtres*. « Voyez-vous, ma fille, quant aux ecclésiastiques, n'ayez jamais de communication avec eux hors la confession ; car nous voyons le mal que cela apporte et il n'est que trop vrai que la plupart des désordres qui arrivent dans les communautés sont causés par nous, gens d'église²² ».

Cette dernière citation nous donne une idée de la perception qu'avait Vincent de son temps !

¹⁷ SV IV, 35.

¹⁸ Cf. SV IV, 120-123 ; SV IV, 213-214 ; SV V, 427-428.

¹⁹ SV V, 587.

²⁰ SV IX, 585; SV XIII, 551-556.

²¹ CCD:13b:207-208 (Version anglophone). T.L.

²² SV XIII, 641.

2. LES LETTRES COMME OUTIL DE COMMUNICATION

Les lettres étaient l'un des principaux outils de Vincent pour entretenir des relations²³. Il était un écrivain prodigieux. On estime qu'au fil des ans, lui et ses secrétaires, les frères Bertrand Ducournau et Louis Robineau, ont écrit plus de 30 000 lettres. Aujourd'hui, nous n'en avons qu'environ 10%. Ses correspondants les plus fréquents étaient Louise de Marillac, comme on pourrait l'imaginer, Firmin Get (supérieur à Marseille), Jean Martin (supérieur à Turin), Edmond Jolly (supérieur à Rome), Charles Ozenne (supérieur à Varsovie) et Etienne Blatiron (Supérieur à Gênes). Viennent ensuite Bernard Codoing, le frère Jean Parre, Antoine Portail, Louis Rivet, Jacques Pesnelle et Marc Coglée, tous membres de la Congrégation de la Mission. Pendant plusieurs années, il a écrit chaque semaine aux supérieurs vincentiens de Marseille, Rome, Gênes, Turin, Varsovie et ailleurs.

Jusqu'en 1645, Vincent écrivait lui-même les lettres. Après cela, les frères Ducournau et Robineau se sont chargés de la rédaction de lettres, bien que Vincent ait continué à écrire à Louise de Marillac de sa propre main. Qu'il ait littéralement « dicté » ses lettres aux deux frères ou leur ait laissé une grande liberté dans la composition des lettres, cela variait en fonction notamment de son activité et de son état de santé qui se détériorait²⁴. Pierre Coste estime que les lettres écrites par Vincent étaient plus concises, plus vivantes et avaient plus d'autorité que celles portant simplement sa signature²⁵.

Il était si occupé qu'il écrivait parfois dans la rue, comme il le disait à Jean Martin le 28 juillet 1651²⁶. Marchait-il en dictant à frère Ducournau ? Montait-il en voiture avec l'un des frères tout en rattrapant son retard ? Parfois, il était tellement fatigué qu'il s'endormait en écrivant, comme il l'avoue candidement à Lambert aux Couteaux en 1638²⁷. On peut se demander s'il s'endormait quand, à la fin d'une longue lettre, il s'adressait à Pierre Escart en tant que « Madame²⁸ » !

Ses lettres étaient animées, pleines de nouvelles et chaleureuses. Parfois, il était aussi très ferme, surtout lorsqu'il donnait des remontrances ou gérait des crises. Au moment où il écrivait, sa spiritualité s'écoulait spontanément.

Il ouvrait souvent son cœur et écrivait avec beaucoup d'affection. Certaines de ses lettres à Louise de Marillac se terminaient par des phrases empreintes de tendresse humaine. En octobre 1627, il lui dit : « Je vous écris environ la minuit, un peu harassé. Pardonnez à mon cœur s'il ne s'épand un peu plus dans la présente. Soyez fidèle à votre fidèle amant qui est Notre-Seigneur. Soyez de plus toute simple et toute humble. Et moi je serai, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère...²⁹ ». Le jour du Nouvel An 1638, il conclut la lettre qu'il lui écrivait avec ces mots : « Je vous souhaite un nouveau cœur et un amour

²³ Dans cette partie de l'article, j'ai beaucoup misé sur l'introduction de Pierre Coste à la correspondance de Vincent, trouvée au début du volume I. Je l'ai complétée, comme le lecteur le verra dans les notes de bas de page, avec d'autres sources.

²⁴ Vincent dit parfois explicitement qu'il dicte une lettre. Cf. SV VI, 391.

²⁵ CCD:I:xxvii (Version anglophone).

²⁶ SV IV, 234.

²⁷ SV I, 464.

²⁸ SV II, 106.

²⁹ SV I, 30.

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE VINCENT DE PAUL

tout nouveau pour celui qui nous aime incessamment aussi tendrement comme s'il commençait dès à présent de nous aimer ; car tous les plaisirs de Dieu sont toujours nouveaux et pleins de variété, quoiqu'il ne change jamais. Je suis, en son amour, avec pareille affection que sa bonté le veut et que je le dois pour l'amour de lui, Mademoiselle, votre très humble serviteur³⁰ ». Dans une autre lettre, il remarque, avec tendresse et avec taquinerie : « Je ne vous prie point de vous ressouvenir de moi en vos prières, pour ce que je ne fais point de doute qu'après le petit Le Gras (le fils à problème) vous ne me mettiez au premier rang³¹ ».

Vincent s'est adressé à Jeanne-Françoise de Chantal comme celle « qui est tellement notre digne Mère qu'elle est la mienne unique, que j'honore et chéris plus tendrement que jamais enfant ait aimé et honoré sa mère après Notre-Seigneur ; et me semble que cela va à un tel point que j'ai assez d'estime et d'amour pour en donner à tout un monde ; et cela, certes, sans exagération.³² »

En nous réjouissant des nombreuses lettres de Vincent que nous possédons, nous ne pouvons que nous lamenter d'en avoir perdu tant d'autres.

3. CONFÉRENCES A LA CONGREGATION DE LA MISSION

Dans son introduction au onzième volume des œuvres de Vincent³³, Pierre Coste a déclaré : « Si on avait pris soin de rassembler et de conserver toutes les conférences prononcées par Saint Vincent à ses confrères du Collège des Bons-Enfants ou de Saint-Lazare, dix volumes épais n'auraient pu tout contenir. Il leur parlait souvent : tous les vendredis, au chapitre le matin et à la conférence le soir ; les dimanches, mercredis et jours de fête et à la répétition de la prière ». En ces occasions, il parlait des vertus qui devraient caractériser un missionnaire, expliquait les règles communes et soulignait les leçons qui pouvaient être tirées des jours de fête. En outre, il donnait des nouvelles de Madagascar, d'Alger, d'Écosse, d'Irlande, des Hébrides, de la Pologne et d'Italie. Souvent, il avait tellement à dire qu'il ne réalisait pas depuis combien de temps il parlait et allait bien au-delà du temps imparti.

Ses mots coulaient simplement et spontanément. S'il ne pouvait pas se souvenir d'un quelconque détail, il demandait à quelqu'un qui pourrait le savoir. Lors d'une conférence, il a déclaré : « L'on a vu d'anciens philosophes qui ont méprisé les richesses en un très haut point, quoique païens ; témoin un certain dont il ne me souvient pas... Ne vous en ressouvenez-vous point, Monsieur de la Fosse ? » Jacques de la Fosse, spécialiste de la philosophie ancienne, dit qu'il s'agissait de Diogène. Vincent ne semblait pas convaincu ; il poursuivit : « Diogène, soit, si tant est que ce soit lui³⁴ ».

³⁰ SV I, 417-418.

³¹ SV I, 384-385.

³² SV II, 86-87.

³³ Dans cette partie de l'article, j'ai beaucoup misé sur l'introduction par Pierre Coste aux conférences de Vincent aux prêtres et aux frères de la Congrégation, retrouvée au début du volume XI. J'ai complété ceci, comme le lecteur le verra dans les notes de bas de page, avec d'autres sources.

³⁴ SV XI, 162.

Il était parfois éloquent, voire mystique. Quand il parlait du Christ, il pouvait être euphorique. En 1655, il s'écria : « Demandons à Dieu qu'il donne à la Compagnie cet esprit, ce cœur, ce cœur qui nous fasse aller partout, ce cœur du Fils de Dieu, cœur de Notre-Seigneur, cœur de Notre-Seigneur, cœur de Notre-Seigneur, qui nous dispose à aller comme il irait... Il nous envoie comme eux (les apôtres) pour porter partout le feu, ce feu divin, ce feu d'amour...³⁵ ».

Il était parfois tellement épris du mystère de l'amour de Dieu que ses paroles révélaient spontanément à quel point il était uni à Dieu :

Regardons le Fils de Dieu ; oh ! Quel cœur de charité ! Quelle flamme d'amour ! Mon Jésus, dites-nous, vous, un peu, s'il vous plaît, qui vous a tiré du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre, tant de persécutions et de tourments que vous y avez reçus. O Sauveur ! ô source de l'amour humilié jusqu'à nous et jusqu'à un supplice infâme, qui en cela a plus aimé le prochain que vous-même ? Vous êtes venu vous exposer à toutes nos misères, prendre la forme de pécheur, mener une vie souffrante et souffrir une mort honteuse pour nous ; y a-t-il un amour pareil ? Mais qui pourrait aimer d'une manière tant suréminente ? Il n'y a que Notre-Seigneur qui soit si épris de l'amour des créatures que de quitter le trône de son Père pour venir prendre un corps sujet aux infirmités Et pourquoi ? Pour établir entre nous par son exemple et sa parole la charité du prochain. C'est cet amour qui l'a crucifié et qui a fait cette production admirable de notre rédemption. O messieurs, si nous avons un peu de cet amour, demeurerions-nous les bras croisés ? Ceux que nous pourrions assister, les laisserions nous périr ? Oh ! non, la charité ne peut demeurer oisive ; elle nous applique au salut et à la consolation des autres.³⁶

Ses gestes étaient si vifs qu'il avait parfois l'impression d'avoir exagéré et il demandait pardon à la communauté. Quelqu'un le lui avait-il fait savoir quand, le 16 août 1655, il dit aux prêtres et aux frères : « Vendredi dernier, je donnai sujet à la Compagnie de se scandaliser, en ce que je criais si haut, je frappais des mains, il semblait que j'en voulusse à quelqu'un ; c'est pourquoi j'en demande pardon à la Compagnie³⁷ » ?

Il n'hésitait pas à faire des remontrances. Mais souvent, quand il l'avait fait, il s'accusait aussi de la même faute. En fait, il s'humiliait souvent, s'appliquant à lui-même le Psaume 73, 22 : *Je suis devenu une brute*³⁸, une citation qui avait peut-être surpris certains de ses auditeurs.

Malheureusement, la Congrégation de la Mission n'a pris conscience que lentement de l'occasion qu'elle manquait à ne préserver les conférences de Vincent. Le 15 août 1657, le frère Ducournau écrivit un mémorandum énergique et convaincant au Père René Alméras, insistant pour que quelqu'un prenne des

³⁵ SV XI, 291.

³⁶ SV XII, 264-265.

³⁷ SV XI, 257. Vincent a répété cette autocritique une semaine plus tard. cf. SV XI, 292-297. À l'inverse, il s'est excusé une fois auprès des sœurs d'avoir parlé si doucement qu'elles ne pouvaient pas l'entendre. Les sœurs l'ont aussitôt corrigé en disant qu'elles l'avaient bien entendu ! Cf. SV IX, 624.

³⁸ SV X, 699 ; XI, 188 ; XII, 234, 305, 381.

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE VINCENT DE PAUL

notes pendant les entretiens, malgré les réticences de Vincent³⁹. Il a proposé la manière dont cela pourrait être fait subrepticement et a fini par entreprendre ce travail lui-même !

4. CONFÉRENCES AUX FILLES DE LA CHARITÉ

Les Filles de la Charité étaient plus prévoyantes à cet égard⁴⁰. Louise de Marillac avait un constant souci de la formation des sœurs ; elle a donc commencé tôt à écrire les conférences de Vincent et elle a même réussi à le faire coopérer au projet. Pourtant, tous ses entretiens avec les Filles de la Charité n'ont pas été préservés. Les deux premiers manquent ; la troisième, donnée le 31 juillet 1634, est suivie d'un intervalle de six ans !

Vincent rencontrait les Filles à leur maison mère, parfois le dimanche et parfois au cours de la semaine. Seules douze Sœurs étaient présentes à sa conférence du 31 juillet 1634. Plus tard, leur nombre oscillait entre quatre-vingts et cent. Il les exhortait à n'en rater aucune. En fait, il a déclaré que les conférences devraient avoir préséance sur les vêpres, les sermons et autres obligations. Il leur disait : « Mes sœurs, comme c'est une assemblée qui regarde Dieu il l'aura aussi agréable que les vêpres. C'est quitter Dieu pour Dieu. Je vous prie que pendant l'hiver vous tâchiez de vous trouver prêtes en sorte que nous commencions à trois heures précises ; et ne vous mettez point en peine d'entendre vêpres⁴¹ ».

P. Portail accompagnait habituellement Vincent. Lui ou un autre confrère prenait la place de Vincent si, pour une raison quelconque, le fondateur ne pouvait pas le faire. Un avis était envoyé à l'avance aux maisons de Paris et des banlieues pour les informer de la date et de l'heure, ainsi que du sujet et des points de la conférence. Nous avons encore l'un des avis distribués avant la conférence du 3 juillet 1660. Il est indiqué que « le sujet de la conférence concerne feu Mademoiselle Le Gras. Premier point : Les raisons pour lesquelles les Filles de la Charité devraient discuter des vertus de leurs Sœurs qui sont allées vers Dieu, en particulier des vertus de leur très chère Mère, feu Mademoiselle Le Gras. Deuxième point : quelles sont les vertus que chaque Sœur a notées en elle ? Troisième point : Quelles sont les vertus qui les ont le plus impressionnées et qu'elles veulent imiter avec l'aide de Dieu ? Pour samedi à deux heures ».

Les rassemblements étaient vraiment des « conférences », pas des monologues. Les sœurs faisaient des observations, posaient des questions et se conduisaient avec humilité. Lors de la réunion du 26 avril 1643, Vincent introduisit une nouvelle méthode. Il a expliqué : « Si quelqu'un ne peut pas donner de réponse, ne vous inquiétez pas, car ceux qui disent peu font parfois mieux, et ceux qui comprennent rapidement et qui n'ont pas de difficulté à discuter de ce qui leur est proposé ne le font parfois pas aussi bien. Il y en a qui parlent et qui font si bien. Celles qui parlent bien, sœurs, devraient s'humilier profondément - c'est un cadeau pour lequel elles devraient exprimer leur gratitude envers Dieu - et celles qui ont du mal à comprendre ce qui est suggéré ou qui ont du mal à exprimer leurs pensées devraient se mettre entre les mains de Dieu et prendre de nouvelles résolutions pour faire le bien.⁴² ».

³⁹ CCD:XI:xxvii (Version anglophone).

⁴⁰ Dans cette partie de l'article, j'ai beaucoup misé sur l'introduction par Pierre Coste aux conférences de Vincent aux Filles de la Charité, retrouvée au début du volume IX. J'ai complété ceci, comme le lecteur le verra dans les notes de bas de page, avec d'autres sources.

⁴¹ SV X, 693.

⁴² CCD:IX:xii. (Version anglophone). T.L.

Certaines qui ne savaient pas lire ou qui n'avaient jamais parlé en public étaient très inquiètes à l'idée qu'il fasse appel à elles. Vincent les a encouragées à faire de leur mieux et les a félicitées pour leurs bonnes réponses : « C'est vrai, ma Sœur ! », ou « C'est bien dit, ma Sœur ! », ou « Béni soit Dieu, ma Sœur ! »

Beaucoup de sœurs, comme Louise de Marillac, toujours bien préparée, écrivaient leurs pensées à l'avance et les lisaient.

Il y avait beaucoup de scènes touchantes. Le 15 mars 1648, une Sœur qui parlait du bon usage de la correction a ajouté « Ma sœur, c'est moi qui vous le demande. Je ne vous fis pas l'avertissement à propos, parce qu'il y avait du monde présent ». Vincent s'écria : « Oh ! que voilà qui va bien ! L'une s'accuse de n'avoir pas bien pris l'avertissement l'autre de ne l'avoir pas bien donné, et ainsi chacune veut mettre la faute sur soi⁴³ ».

À la fin des conférences, Vincent donnait toujours sa bénédiction. Le 30 mai 1647, se rappelant ses propres fautes, il dit : « je prierai Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous donner lui-même sa sainte bénédiction et n'en prononcerai point les paroles aujourd'hui, parce que les fautes que j'ai faites à votre égard m'en rendent indigne. Je prie donc Notre-Seigneur que ce soit lui. » Puis, il embrassa le sol, récita la prière finale habituelle et se leva pour partir. Mais Louise et les Sœurs ne voulurent pas le laisser partir sans une bénédiction et le supplièrent avec tant d'insistance qu'à la fin il céda⁴⁴.

Dès qu'une conférence était finie, les Sœurs la transcrivaient le plus fidèlement possible. Les personnes interrogées remettaient leurs notes. Louise n'hésitait pas à demander à Vincent le plan général de son texte. « J'espère », lui écrivit-elle le 25 janvier 1643, « que nos sœurs feront bon usage de l'instruction que votre charité nous a donnée aujourd'hui ; leur cœur est tout rempli de désir pour cela et souhaiterait bien s'en souvenir toujours ; ce qui me fait vous supplier très humblement nous envoyer le petit mémoire des points que vous en aviez. Il me semble qu'il me fera souvenir d'une bonne partie de ce que notre bon Dieu nous a fait dire par votre bouche⁴⁵ ». Les rédacteurs principaux des conférences furent Louise elle-même, Elizabeth Hellot, Julienne Loret et Mathurine Guérin (qui fut plus tard élue Mère Générale, et servit un total de 21 ans, entre 1667 et 1697 !).

Au moins parfois, lorsque les Sœurs avaient fini de rassembler un texte d'une conférence, elles le remettaient à Vincent pour qu'il le corrige. Cela ressort clairement de ce qu'il a écrit à Louise le 25 août 1646 : « Voici le résultat de la conférence de nos chères sœurs, rédigé par ma chère sœur Hellot. Je viens d'en lire une partie. Je vous avoue que j'en ai un peu pleuré à deux ou trois diverses reprises⁴⁶ ».

5. LES « RELATIONS »

Les Dames de la Charité ont eu l'idée qu'il serait bon de faire connaître les opérations de secours dans les régions dévastées par la guerre. Réalisant que ce serait un bon outil de collecte de fonds, elles ont

⁴³ SV IX, 381.

⁴⁴ SV IX, 330.

⁴⁵ SV II, 360.

⁴⁶ SV III, 23.

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE VINCENT DE PAUL

rassemblé des extraits de lettres venant de personnes travaillant dans ces régions, les ont imprimées sous forme de tracts et les ont distribués à Paris et dans d'autres grandes villes. Ces publications ont été appelées les « relations ». Il est remarquable que peu de choses aient été écrites à leur sujet, bien que Coste ait parfois alerté le lecteur de portions de lettres écrites à Vincent qui y figuraient⁴⁷. Une collection de 130 pages existe à la Bibliothèque Nationale à Paris⁴⁸. La première édition parut en septembre 1650 ; la dernière en décembre 1655. Durant ces cinq années, les « Relations » ont été publiées mensuellement pour la plupart, avec toutefois quelques lacunes. Ces documents couvraient environ quatre à huit pages. 4000 exemplaires ont été imprimés. Leur style était direct et dramatique. Chaque dépliant se terminait par un appel direct à une aide financière, demandant que des dons soient versés à certains prêtres de paroisse ou aux Dames de la Charité telles que Mme de Lamoignon et Mme de Herse. En tant que dispositif de collecte de fonds, ces dépliants ont été un grand succès.

Beaucoup pourrait être écrit sur le rôle de Charles Maignart de Bernières (1616-1662) dans la publication des « Relations ». Pierre Coste écrit à son sujet : « Le succès de ces publications dépend de l'habileté de celui qui les dirige. Il était nécessaire que les citations soient bien choisies et bien présentées, avec un petit préambule, un court commentaire et, enfin, un appel urgent à la charité. Le choix est tombé sur Charles Maignart de Bernières, personnage très éduqué, versé dans la connaissance de la Sainte Écriture et des Pères et également animé par la flamme de la charité ... Bernières était, il est vrai, de l'école de Port-Royal, mais ce qui lui était demandé ne touchait pas à la doctrine et les personnes impliquées avaient la conviction, et peut-être même la promesse, qu'il se limiterait au champ de la charité, sans s'égarer dans un territoire polémique enflammé. Cet appel à l'aide d'un janséniste, lancé par Saint Vincent, ainsi que par les Dames autour de lui, peut sembler étrange, mais il n'en reste pas moins certain⁴⁹ ».

Le format était fondamentalement le même dans chaque édition. Les dépliants citaient des lettres, souvent écrites par des membres de la Congrégation de la Mission travaillant dans les régions les plus pauvres de la France, souvent dans des zones de guerre. Ils contenaient des descriptions graphiques de la pauvreté rencontrée là-bas. Par exemple, les lecteurs de l'édition de janvier 1651 ont appris que, dans les villages du presbytère de Guise, des missionnaires avaient trouvé 500 malades et 300 blessés. Ils essayaient également d'aider plus de 600 personnes « dont la misère était telle que, ayant déjà mangé la petite quantité de grains ramassée ici et là, elles se sont jetées sur les cadavres de chiens et de chevaux après que les loups en aient eu leur compte ».

⁴⁷ Cf. SV IV, 88 et 144 ; V, 72-73 ; VII, 333.

⁴⁸ Outre cette collection, une grande partie des « Relations » se trouve dans Alphonse Feillet, *La Misère au Temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul*, quatorzième édition abrégée et corrigée (Paris : Didier et Cie, 1868). Malheureusement, seuls des fragments des « Relations » ont été traduits du français original dans d'autres langues. Puisque les historiens connaissent les « Relations » depuis des siècles, je trouve étrange que ces dépliants n'aient pas reçu plus d'attention. Maynard, Coste et Román les mentionnent tous, mais ils fournissent peu de détails sur leur contenu, peut-être parce que les dépliants ne se concentrent pas sur Saint Vincent lui-même. Cf. Abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul* (Paris : Ambroise Bray, 1860) IV, 143f ; Pierre Coste, *La vie et le travail de saint Vincent de Paul*, traduit par Joseph Leonard (Londres ; Burns, Oates & Washbourne, 1935) II, 403f .; José-María Román, *Saint Vincent de Paul, une biographie*, traduit par Joyce Howard, DC (Londres: Fox Communications, 1999) 572. Plus de détails à consulter dans Alexandre Féron, *La Vie et les Œuvres de Charles MAIGNART de BERNIÈRES* (Rouen, 1930).

⁴⁹ Pierre Coste, « Saint Vincent de Paul au secours des provinces désolées », *Revue des Questions Historiques*, n° de janvier 1930.

6. LA « COMMUNICATION » FORMELLE ENTRE UN SUPERIEUR ET UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTE

Vincent avait une grande estime pour une pratique appelée « communication » ou « communication intérieure ». Il a exhorté les sœurs et ses confrères à s'engager dans cette pratique avec simplicité et régularité, leur demandant par de nombreuses lettres d'ouvrir leur cœur aux supérieurs. La pratique de la « communication » est devenue une partie intégrante des Règles de la Congrégation de la Mission⁵⁰ et des Filles de la Charité⁵¹. Il s'agissait de rencontrer un supérieur une fois par mois ou tous les trois mois (ou de lui écrire, à lui ou à elle), ou de parler avec un confesseur et d'ouvrir son cœur. Les lettres et conférences de Vincent contiennent de nombreuses exhortations à rester fidèles à la « communication intérieure ». Quelques exemples suivent.

- « Soyez exact à entendre la communication de l'intérieur tous les mois »⁵².
- « .. j'y omis de vous parler de l'ouverture de cœur que l'on doit avoir pour bien découvrir ses illusions, ses fautes et ses peines intérieures au supérieur, en un mot, pour lui faire sa communication »⁵³
- « Plusieurs aussi font leur communication avec grande ouverture de cœur, comme on m'en a averti, et cela va si avant que vous savez même tous que plusieurs, devant faire leur communication, se recommandent aux prières de la Compagnie, à ce qu'il plaise à Dieu leur faite la grâce de bien connaître leurs défauts, de les bien découvrir et de bien mettre en pratique les avis ou avertissements qu'on leur fera pour leur amendement. Grand sujet de louer Dieu et de l'en remercier pour cette grâce qu'il a faite à la Compagnie ! »⁵⁴
- « Ne laissez pas pourtant de le faire. C'est un exercice que Dieu vous donne. Et encore qu'il vous semble que cela ne vous sert de rien, vous ne devez pas vous lasser, parce que la communication fait le même effet à l'âme que la saignée fait au corps, quand elle se fait à ceux à qui on doit la faire. Soyez donc fidèles à cette pratique. »⁵⁵
- « Et ainsi, quand vous faites votre communication au confesseur, soit M. Portail ou un autre, la principale chose, c'est de lui dire quelle passion vous domine le plus et vous fait plus de peine, afin qu'il vous donne des moyens pour vous surmonter. C'est le fait du directeur ou de la directrice de demander cela à celle qui leur parle. « Ma sœur, voilà votre communication faite ; quelle est la passion qui vous tourmente le plus ? » Elle doit dire : « Mademoiselle, c'est celle-là. » — « Oh bien ! ma sœur, tâchez de prendre les moyens pour vous en défaire, et pour cet effet, il faut vous appliquer à la vertu contraire. »⁵⁶

⁵⁰ RC X, 11.

⁵¹ CCD:XIIIb:158-159 (Version anglophone)

⁵² SV 2, 355.

⁵³ SV XII, 356-257.

⁵⁴ SV XII, 358.

⁵⁵ SV X, 447.

⁵⁶ SV X, 605-606.

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE VINCENT DE PAUL

- « C'est ici une espèce de communication intérieure pour vous demander conseil dans les occasions qui me sont survenues, afin d'apprendre comme il s'y faut comporter, et qui vous fera voir quel il faut être pour demeurer en cette habitation »⁵⁷.
- « Vous devez vous présenter au moins tous les mois à la directrice pour lui rendre compte de votre conduite. O mes filles, que c'est une sainte coutume en votre Compagnie ! N'y manquez pas. Mais que votre communication soit sincère et cordiale. Parlez-y non seulement de vos manquements, mais encore du bien que vous faites, par la grâce de Dieu... »⁵⁸

Ces citations montrent clairement l'importance de la pratique de la « communication intérieure » pour Vincent. Il la considérait comme l'une des manifestations de la simplicité de cœur qui devrait caractériser sa Famille.

Un dernier mot

En 1941, C.S. Lewis écrivit une série de lettres satiriques dans lesquelles un démon âgé, Screwtape, conseillait son neveu, un jeune démon en devenir nommé Wormwood (Absinthe/Fiel). Screwtape se réjouit de la diffusion du « Royaume du Bruit », où les gens manquent de paix et de calme nécessaires à la réflexion et à une bonne communication.

Musique et silence – comme je les déteste tous les deux ! À quel point devrions-nous être reconnaissants de constater que depuis que (Satan) est entré en Enfer – bien qu'il y soit plus longtemps que les humains, selon notre estimation à des années-lumière, ne pouvaient exprimer – aucun pouce carré d'espace infernal et aucun moment infernal de temps n'ont été cédés à l'une de ces abominables forces, mais tout a été occupé par le Bruit – le Bruit, le grand dynamisme, l'expression audible de tout ce qui est exultant, impitoyable et viril – le Bruit qui nous protège seul contre les scrupules idiots, les scrupules désespérés et les désirs impossibles. Nous ferons à la fin de l'univers une cacophonie de bruit. Nous avons déjà fait de grands progrès dans cette direction, en ce qui concerne la Terre. Les mélodies et les silences du ciel seront hurlés à la fin. Mais j'avoue que nous ne sommes pas encore assez forts, ou quelque chose comme ça. La recherche évolue⁵⁹.

Comme le monde est devenu bien plus bruyant depuis ce temps ! Et comme le défi d'une communication claire, simple et engageante est encore bien plus grand !

⁵⁷ SV III, 580.

⁵⁸ SV IX, 223.

⁵⁹ C.S. Lewis, *Tactique du diable*, Lettre XXII. T.L. Le livre peut être trouvé dans de nombreux endroits, y compris : http://www.truechristianity.info/en/the_screwtape_letters_download.php Cf. aussi Lettres XXIX et XXXI.